

**Service logement**

**REF : DS2013005**

**Signataire : David Rebuffel**

Séance du Conseil Municipal du 05/09/2013

RAPPORTEUR : Ugo LANTERNIER

**OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 49 logements situés au 61-65 rue de la Motte à Aubervilliers appartenant à Immobilière 3F**

**EXPOSE :**

Pour l'opération de construction de 49 logements menée par Immobilière 3F située au 61/65, rue de la Motte à Aubervilliers, Plaine Commune a accordé sa garantie d'emprunt par délibération du 18 décembre 2012.

En contrepartie, Immobilière 3F a accordé un droit de réservation sur 10 logements à Plaine Commune.

Plaine Commune a décidé par délibération du 18 décembre 2012 de confier la gestion de la réservation de ce logement à la Ville d'Aubervilliers, ce qui fait l'objet de la présente convention annexée à la délibération.

Les candidatures seront présentées par la Ville d'Aubervilliers après examen par la Commission municipale de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent communal.

La livraison des logements est prévue pour courant 2014.

Il vous est proposé d'approuver le projet de convention qui sera conclue pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement par période de 3 ans, sans pouvoir excéder la durée de validité du droit de réservation consenti à Plaine Commune, et d'autoriser le maire à le signer.

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2013005

Signataire : David Rebuffel

**OBJET :Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 49 logements situés au 61-65 rue de la Motte à Aubervilliers appartenant à Immobilière 3F**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

**VU** le Code de la construction de l'Habitation,

**VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

**VU** la délibération en date du 18 décembre 2012 n°12/265-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 10 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 49 logements situés 61/65, rue de la Motte à Aubervilliers appartenant à Immobilière 3F,

**VU** le projet de convention ci-annexé,

Unanimité

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 10 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 49 logements situés 61/65, rue de la Motte à Aubervilliers appartenant à Immobilière 3F.

**AUTORISE** le Maire à le signer.

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 06/09/2013

Publié le 06/09/2013

Certifié exécutoire le : 06/09/2013

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué